

PÉ

PROJET ÉDUCATIF 2019-2023



de la Seigneurie



Le but de notre projet éducatif

Le projet éducatif de l'école de la Seigneurie nous permet de préciser la vision et les valeurs qui définissent notre communauté d'apprentissage. Il définit les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de tous nos élèves. Il permet d'actualiser les meilleures pratiques, puis de s'engager tous ensemble à faire mieux.

Notre Mission éducative

L'école de la Seigneurie a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves. Notre équipe s'engage à mettre tout en œuvre pour que les enfants possèdent tous les outils nécessaires pour entreprendre et réussir leur parcours scolaire et ainsi s'accomplir au sein de notre communauté. L'école de la Seigneurie réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif.

Encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- ▶ les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.
(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);
- ▶ la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite (PEVR).
(LIP, article 209.2);
- ▶ les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.
(LIP, articles 209.2 et 459.3).

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Affluents et au projet éducatif de l'école.



L'environnement interne

L'école de la Seigneurie accueille 32 classes régulières de niveau primaire, dont certaines sont en pédagogie technologique « AVAN » (utilisation des appareils numériques), alors que le projet d'anglais intensif « PEPALS » est en phase d'expérimentation. Entre autres, on observe que l'hétérogénéité des autres groupes peut être compromise malgré l'absence de critères de sélection. L'équipe-école fait preuve de vigilance en ajustant les modalités organisationnelles des différents projets chaque année afin d'assurer les meilleures conditions de réussite pour tous ses élèves.

Sur le plan physique, les espaces restreints obligent une plus grande discipline afin de maintenir un climat sain et sécuritaire. La gestion de l'espace disponible nécessite aussi une grande souplesse de la part de l'équipe-école et une collaboration étroite avec les services centralisés de notre commission scolaire. Entre autres, notre cour d'école, trop petite pour accueillir toute notre clientèle simultanément, a mené à l'organisation de deux périodes de récréation et de deux périodes de dîner. Les espaces initialement destinés au service de garde ont été réaménagés en salle de classe, la salle polyvalente a été transformée en gymnase, etc. L'équipe demeure soucieuse de bien desservir sa clientèle, malgré les contraintes physiques.

Le service de garde est utilisé pour 690 de nos élèves, ce qui représente 93 % de notre clientèle totale. Si on ajoute à ce nombre les 60 élèves du préscolaire qui se déplacent d'une école à l'autre pour utiliser le service de garde de leur école de bassin, on cumule un total de 750 élèves dans ce service. L'harmonisation des pratiques avec l'école hôte de nos élèves du préscolaire assure leur sécurité et une cohérence de nos actions.

Parmi notre clientèle se trouvent des élèves ayant un plan d'intervention personnalisé. Des techniciennes en éducation spécialisée et des préposées aux élèves handicapés se partagent aussi le travail d'accompagnement et de prévention. L'intervention mobilise plusieurs ressources, tant sur le plan des apprentissages que sur les plans socio-affectif et comportemental. L'équipe investit dans une prise en charge rapide de tous ses élèves. Entre autres, on peut compter sur le travail d'orthopédagogues et d'une enseignante libérée à temps complet pour soutenir le personnel enseignant dans le cadre d'une approche RÀI (réponse à l'intervention).

Toutefois, un sondage effectué auprès de notre personnel révèle des manifestations comportementales chez plusieurs élèves pouvant nuire à leur fonctionnement à l'école: pleurs, colère, difficultés à se faire des amis, conflits, faible estime de soi, etc. Plusieurs de ces manifestations pourraient s'expliquer par des problèmes d'habiletés sociales, de stress ou parfois même d'anxiété.

Bien qu'il soit difficile de mesurer avec exactitude combien d'enfants vivent un stress normal en lien avec l'adaptation à de nouvelles situations par rapport à ceux qui vivent de l'anxiété, nous sommes d'avis que nous devons tout mettre en œuvre pour favoriser le bien-être de nos élèves à l'école. Au terme de juin 2018, nos techniciennes en éducation spécialisée estimaient que le temps disponible pour le travail de prévention représentait environ 20 % de leur tâche annuelle.

Le personnel enseignant de l'école de la Seigneurie est majoritairement expérimenté. Certains enseignants sont mobilisés comme mentors à la CSDA pour leurs pratiques reconnues par la recherche. L'harmonisation des pratiques reste à parfaire, car l'inauguration de l'école est encore récente. Une culture s'installe progressivement. Une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) composée d'enseignants, d'une conseillère pédagogique et de la direction travaille à développer de meilleures pratiques pédagogiques. Des stratégies d'enseignement efficaces sont en phase d'expérimentation dans certaines classes. À titre d'exemple, on peut nommer les entrevues de lecture, les ateliers d'écriture, l'enseignement des mots de vocabulaire par difficulté orthographique et la récupération ciblée. Une approche commune reste à mettre en place. Les efforts de l'équipe en formation continue et le développement d'une approche collaborative au sein de l'école sont valorisés.

RÉUSSITE SCOLAIRE

À l'analyse des statistiques « Suivi de la réussite des écoles primaires aux épreuves depuis 2013 », on constate que l'école de la Seigneurie (indice socio-économique de 4) se positionne tout juste sous la moyenne de la CSDA dans les deux compétences en mathématique et en français à l'épreuve MEES à la fin du 3^e cycle.

Au 1^{er} cycle et au 2^e cycle, même si nos taux de réussite sont élevés (note de passage de 60 %), nous considérons que le seuil de réussite requis pour assurer un passage avec confiance vers le cycle suivant est plutôt de 74 % et plus. C'est pourquoi, dans l'analyse qui suit, les faits saillants relevés seront en lien avec le taux de réussite de la « compétence assurée ».

Note au lecteur: Un échelon 4 « compétence assurée » est attribué à un élève ayant obtenu un résultat de 74 % et plus.

FRANÇAIS

Lecture

Depuis 2013, la réussite en lecture est notable chez nos tout-petits du 1^{er} cycle, avoisinant une tendance semblable à celle de la CSDA. À l'épreuve 2018, le taux de réussite de la compétence assurée a atteint 89 %. Toutefois, à la fin du 2^e cycle, ce taux de réussite chute à 66 %, mais reste comparable à celui de la CSDA. Puis, au 3^e cycle, il se situe à 57 %, avec un écart favorable de 3 % par rapport à la CSDA pour l'année de référence 2018.

Depuis 2013, à la fin du 3^e cycle, on note une tendance défavorable dans les résultats des garçons par rapport à ceux des filles. Les garçons ont obtenu un taux de réussite de la compétence assurée de 53 % à l'épreuve 2018. Ainsi, on compte plus de 10 points d'écart par rapport aux filles qui ont obtenu un taux de réussite de 63 % à la même épreuve. Malgré cela, nos résultats chez les garçons restent supérieurs à ceux de la CSDA.

Écriture

Entre 2013 et 2018, à la fin du 1^{er} cycle, le taux de réussite de la compétence assurée avoisine celui de la CSDA, soit à 61 % à l'épreuve 2018. On note toutefois un écart de 6 % plus élevé au sommaire de l'école par rapport à l'épreuve en 2018. Aussi, on observe chez les garçons un taux moins élevé de 10 % en comparaison avec celui des filles à l'épreuve.

Entre 2013 et 2018, à la fin du 2^e cycle, le taux de réussite de la compétence assurée à l'épreuve MEES varie d'une année à l'autre, pour finalement se situer à 54 % en 2018, soit 3% de moins en comparaison avec la CSDA, alors que l'écart négatif au sommaire est de 3 %. Qui plus est, on observe chez les garçons un taux moins élevé de 17 % en comparaison avec celui des filles à l'épreuve 2018.

Entre 2013 et 2018, à la fin du 3^e cycle, le taux de réussite de la compétence assurée à l'épreuve MEES est comparable avec la tendance de la CSDA. En 2018, il se situe à 61 %, soit 2 % de plus que la CSDA pour la même année, alors que l'écart positif au sommaire est de 6 %. De plus, on observe chez les garçons un taux moins élevé de 10 % en comparaison avec celui des filles à l'épreuve 2018.

MATHÉMATIQUE

Utiliser

Depuis 2013, au 1^{er} cycle, nos élèves réussissent avec un taux de réussite de la compétence assurée favorable par rapport à la CSDA. D'ailleurs, on constate un écart favorable de 11 % à l'épreuve et au sommaire 2018, comparativement à ceux des élèves de la CSDA. De plus, nos garçons se distinguent avec un taux de réussite supérieur de 16 % à celui des filles à l'épreuve et de 10 % au sommaire 2018.

Depuis 2013, on remarque qu'au 2^e cycle, le taux de réussite de la compétence assurée tend à diminuer par rapport au cycle précédent. Toutefois, il reste légèrement supérieur à celui de la CSDA. En 2018, on observe le même phénomène avec un écart favorable de 8 % à l'épreuve et de 15% au sommaire, sans distinction significative entre les garçons et les filles. Aussi, on remarque un écart de 20 % entre le taux de réussite à l'épreuve et celui au sommaire pour cette même année.

Depuis 2013, au 3^e cycle, le taux de réussite de la compétence assurée à l'épreuve est en chute de 11 % par rapport au cycle précédent, pour se situer à un taux de 57 % à l'épreuve 2018. Également, nous notons que depuis 2015, le taux de réussite à l'épreuve chez nos garçons est inférieur à celui des garçons de la CSDA (écart de 22 % en 2015, 10 % en 2016 et 5 % en 2017). En outre, tant chez les garçons que chez les filles, on remarque un écart de plus de 12 % du taux de réussite à l'épreuve comparativement au sommaire en 2018.

Résoudre

Depuis 2013, au 1^{er} cycle, les taux de réussite de la compétence assurée garçons/filles sont semblables, sauf en 2018 où l'écart en faveur des garçons par rapport aux filles est de 18 % à l'épreuve.

Depuis 2013, au deuxième cycle, le taux de réussite de la compétence assurée à l'épreuve maintient un écart favorable par rapport à la CSDA, pour se situer à 64 % en 2018.

Depuis 2013, au 3^e cycle, le taux de réussite de la compétence assurée à l'épreuve est instable d'une année à l'autre, sans évidence avec la tendance de la CSDA. Par contre, le taux de réussite avoisine celui de la CSDA. Soulignons l'atteinte du taux de réussite de la compétence assurée de 90 % des filles à l'épreuve 2018, soit de 16 points de plus que les filles de la CSDA.

L'environnement externe

L'école de la Seigneurie débute sa 6^e année de fonctionnement. Elle se caractérise par son toit vert, ses projets environnementaux et son volet technologique. Avec un indice socio-économique de « 4 », l'école se positionne dans la moyenne élevée de la commission scolaire.

L'école est située dans un secteur en pleine croissance. Elle est entourée de propriétés résidentielles récentes et plusieurs nouvelles constructions s'ajouteront d'ici les prochaines années. Selon les données officielles au 30 septembre 2018, 741 enfants de niveau primaire fréquentent l'école, soit 238 de plus qu'à son ouverture en 2013. L'école est composée de 32 classes régulières de niveau primaire. La capacité maximale est largement atteinte, tant bien que 120 élèves du préscolaire appartenant à notre bassin sont temporairement scolarisés dans une autre école de la région. Plusieurs mesures visant une organisation facilitante pour les familles concernées ont été mises en place.

Le secteur compte de nombreuses familles, dont des immigrants provenant d'environ 40 pays différents. Le service de francisation Vire-Vent travaille en collaboration avec nous. Selon les données recueillies, l'intégration se fait généralement bien et ne pose pas de défi particulier à l'école.

Les parents s'investissent bien dans la vie scolaire. Notre conseil d'établissement organise plusieurs campagnes de financement annuelles pour soutenir les différents projets de l'école. Des parents et des grands-parents bénévoles offrent aussi généreusement de leur temps ponctuellement selon les besoins. Leur contribution est essentielle et très appréciée.

Forces

- ▶ Harmonisation du service de garde des deux écoles pour le préscolaire
- ▶ Intégration harmonieuse des élèves immigrants
- ▶ Personnel concerné par la formation continue
- ▶ Quelques mentors CSDA sont des enseignants permanents dans notre école
- ▶ Personnel souhaitant travailler en collaboration pour améliorer la réussite des élèves
- ▶ Stratégies d'enseignement efficaces en expérimentation
- ▶ Résultats élevés en lecture à la fin du 1^{er} cycle
- ▶ Résultats élevés en mathématique à la fin du 1^{er} cycle
- ▶ Compétence assurée en mathématique « résoudre » au 3^e cycle, particulièrement chez les filles

Zones de vulnérabilité

- ▶ Nombre d'élèves élevé
- Incapacité d'accueillir toute la clientèle de notre bassin
- ▶ Harmonisation des pratiques
- ▶ Déséquilibre important dans la composition des groupes de 6^e année résultant de la formation des groupes PEPALS
- ▶ Manifestations comportementales chez certains élèves pouvant nuire au climat scolaire
- ▶ Travail de prévention socio-affectif et comportemental insuffisant (20 % prévention vs 80 % gestion de cas)
- ▶ Opportunités d'activité physique restreintes

Lecture

- ▶ Tendance défavorable du taux de réussite des garçons

Écrire des textes variés

- ▶ Écart du taux de réussite garçons-filles est significatif à tous les cycles
- ▶ Taux de réussite des élèves ayant atteint une compétence assurée en « écriture » à la fin 2^e et du 3^e cycle à l'épreuve MEES inférieur à la CSDA

Utiliser un raisonnement mathématique

- ▶ Taux de réussite des garçons atteignant une compétence assurée en raisonnement mathématique (utiliser) à l'épreuve du 3^e cycle inférieur à la CSA
- ▶ Écart entre les résultats au sommaire et à l'épreuve à la compétence assurée « utiliser » au 2^e cycle et au 3^e cycle

Nos Valeurs

L'équipe de l'école de la Seigneurie priorise la communication efficace, le partage d'expertises et le respect dans ses actions visant la réussite. Elle valorise la persévérance et la responsabilisation de ses élèves.

Notre Vision

L'équipe de l'école de la Seigneurie privilégie un travail collaboratif. La réussite et le bien-être de nos élèves sont au cœur de nos préoccupations.

Nos Objectifs



Enjeu

Climat sain et sécuritaire.



Orientation

Assurer à ses élèves un milieu de vie sain et bienveillant.

Objectif #1

1.1 Augmenter le temps d'activité physique de tous les élèves pour atteindre 60 minutes par jour d'ici 2023.

1.2 Accroître le soutien des ressources spécialisées aux élèves sur les plans socio-affectif et comportemental pour que 60 % du temps d'intervention soit accordé à la prévention d'ici 2023.



Enjeu

La réussite des élèves en écriture.



Orientation

Accroître les compétences en écriture chez nos élèves.

Objectif #2

2.1 Augmenter la proportion d'élèves du 2^e cycle qui ont une compétence assurée (échelon 4) ou marquée (échelon 5) à l'épreuve ministérielle en écriture pour passer de 54 % à 59 % d'ici 2023.

2.2 Augmenter la proportion d'élèves du 3^e cycle qui ont une compétence assurée (échelon 4) ou marquée (échelon 5) à l'épreuve ministérielle en écriture pour passer de 61 % à 66 % d'ici 2023.



Enjeu

L'évaluation au service des apprentissages.



Orientation

Réaffirmer que l'évaluation est au service de l'apprentissage des élèves.

Objectif #3

3.1 Réduire l'écart entre la proportion d'élèves qui obtiennent une compétence assurée à l'épreuve et celle au sommaire à la compétence «Utiliser un raisonnement mathématique» à la fin du 2^e cycle pour passer de 20 % à 10 % d'ici 2023.

3.2 Augmenter la proportion des garçons qui obtiennent la compétence assurée à la compétence «Utiliser un raisonnement mathématique» à l'épreuve ministérielle à la fin du 3^e cycle pour atteindre 80 % d'ici 2023.